

Le lotissement du Prieuré et ses 20 logements neufs enfin inaugurés

Lancé en 2015, le dossier lié à la construction du lotissement du Prieuré touche à sa fin à Tinchebray. Lundi 25 octobre, élus, représentants de la Sagim et habitants ont inauguré les 20 logements sociaux construits en contrebas de la chocolaterie.

Jérôme Nury, conseiller départemental et député de l'Orne, se souvient de la première fois où il s'est rendu sur l'ancien terrain de football du lycée l'Espérance de Tinchebray. Déjà, en 2015, il imaginait la construction d'un lotissement.

Lundi 25 octobre, à la même place, il a inauguré avec Josette Porquet, maire de Tinchebray-Bocage, le conseil municipal, quelques habitants et des représentants de la Sagim, les 20 logements sociaux que forme le nouveau lotissement du Prieuré. « Je me réjouis que nous ayons pu aller au bout de ce projet qui marque aussi la déclinaison de notre stratégie de reconquête de l'habitat sur Tinchebray. Ce plan sur du long terme vise à faire monter en gamme l'ensemble du parc de logements, privés comme publics. »

Un an et demi de travaux

Pour faire face à une demande de logements neufs à Tinchebray, c'est en contrebas de la



Élus, représentants de la Sagim et habitants ont inauguré les 20 logements neufs que forment le lotissement du Prieuré, lundi 25 octobre à Tinchebray.

chocolaterie que la municipalité, la communauté de communes Domfront-Tinchebray Interco et la Sagim se sont accordée afin d'étoffer le patrimoine. Après un an et demi de travaux, quatre logements sont déjà occupés en cette fin octobre. « Quatre autres le seront dans les jours

à venir, et le reste se fera progressivement puisque tous les logements ne sont pas encore terminés », précise Josette Porquet.

Visibles depuis la D 924 qui relie Tinchebray à Vire, les logements proposés à la location ressortent du paysage grâce à

leurs couleurs bleu et orange, rappelant le logo de la commune nouvelle. Et il semble qu'une fois la porte poussée, les habitations continuent de surprendre.

Un loyer compris entre 388 et 555 €

« Construits dans un souci

de qualité des prestations et d'optimisation des charges locatives », 11 logements sont de plain-pied, les neuf autres disposent d'un étage. Quant à leur surface, huit sont des T3 (deux chambres) et 12 des T4 (trois chambres). Une conception étudiée à la loupe pour permettre des gains en énergie.

« Dans le logement que nous sommes en train de visiter, il fait 22 °C, alors que le chauffage n'est pas allumé. L'isolation est telle que la facture de chauffage et eau chaude devrait être comprise entre 300 et 400 € par an, avec 10 % en énergies renouvelables grâce aux panneaux solaires », annonce Eric Chable, responsable de la construction d'œuvre pour la Sagim et le Logis Familial.

Pour un loyer compris entre 388 et 448 € (T3) ou 498 et 555 € (T4) hors charges locatives, les prestations intérieures ont aussi été soignées. Chaque logement dispose par exemple d'un garage indépendant avec

porte sectionnelle motorisée, d'une salle d'eau avec douche à l'italienne et wc séparés, d'un jardin d'environ 130 m², et de fenêtres double vitrage avec volets roulants électriques. L'accessibilité pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR) est à chaque fois assurée.

Déjà, la création de ce nouveau quartier résidentiel « dans un environnement calme » représente une réussite pour les élus et différents acteurs du chantier. Une opération qui a nécessité 2 628 956 € sur le plan du bâtiment, subventionnés en partie par l'État grâce au Prêt Locatif Aidé d'Intégration (PLAI).

Notez que « cette opération à tiroirs avec la Sagim, commencée avec le lotissement du Prieuré, vise à terme à redonner de l'attractivité au quartier des forges en déconstruisant les logements collectifs pour y rebâtir de l'individuel », conclut Jérôme Nury.